

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 8

Artikel: Dommages causés par les ours dans les forêts des Carpathes
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dommages causés par les ours dans les forêts des Carpathes.

Les forêts suisses pâtiennent peu des ravages que causent aux arbres les grands mammifères, en particulier les chevreuils, les chamois et les sangliers. En effet, la proportion de ces animaux, vivant dans la sylve helvétique, est relativement faible. Le cerf, qui n'apparaît qu'accidentellement dans la partie est du canton des Grisons, est maintenant de nouveau acclimaté, grâce à une protection rigoureuse, assurée dans les limites du Parc National où l'on peut observer le dommage qu'il cause, par cas isolés, sur la partie inférieure des arbres.

Il n'en est pas de même dans les pays qui nous entourent, en particulier dans les vastes sapinières d'Allemagne et d'Autriche, ainsi que dans les régions de l'est de l'Europe, là où l'abondance des cervidés provoque, non seulement la décortication des jeunes arbres, mais aussi la destruction en grand par l'abrutissement, des semis de sapin, de hêtre, de chêne, etc.

Tous les sylviculteurs de notre pays connaissent la nature des dégâts causés, sur les jeunes tiges des végétaux ligneux, par les chevreuils; nous nous abstiendrons donc de les décrire ici.

Cependant, les ouvrages de protection forestière, publiés en Europe, ne renferment pas d'illustration reproduisant une image de la plaie très caractéristique, et unique en son genre, que provoque l'ours sur les troncs des conifères.

Des circonstances professionnelles nous ayant conduit dernièrement dans les Carpathes polonaises, nous avons pu surprendre, non pas l'ours sur le fait, mais des traces de son activité très récente, dans un haut perchis naturel d'épicéa.

Notre illustration représente le dommage typique de l'*Ursus arctos* L., qui apparaît presque toujours sous la forme d'un triangle très allongé dont la base se confond avec l'empattement des racines; le sommet de ce triangle est à environ 1,30—1,60 m du sol.

Quel but poursuit ce pachyderme en mutilant ainsi soit les épicéas, soit les sapins dont l'écorce est peu épaisse? De même qu'il affectionne particulièrement le miel et les baies sucrées des bois, il lèche, au moment de la sève ascendante printanière, les couches cambiales qui constituent les organes de circulation de la sève. Pour atteindre ce but, l'ablation de l'écorce, à l'aide de ses dents, est indispensable.

Cependant, « maître Martin », dont la biologie, les goûts et les caprices sont si particuliers et si différents de ceux des cervidés, est à la fois un herbivore et un carnassier. On sait que, lorsqu'il est traqué ou spécialement affamé, il commet des dégâts dans les troupeaux bovins, caprins et ovins et qu'il peut s'attaquer parfois à l'homme.

Les agents forestiers polonais, qui nous ont dirigés dans nos pérégrinations, affirment qu'un seul ours est capable de mutiler en une nuit, et suivant le processus décrit ci-dessus, environ quatre vingt épicéas ou sapins dans les limites d'un ha. Toutefois, cette décortication en forme de triangle très allongé, qui n'intéresse qu'une faible partie de la périphérie du fût, n'entraîne que rarement le dépérissement des conifères.

Il n'en est pas de même des déprédations du cerf qui décortique et mute en général le pourtour entier du tronc et provoque, de ce fait, un arrêt complet du mouvement de la sève, suivi de la mort de l'arbre.

Les perchis parcourus fréquemment par les cerfs, et vus à distance, laissent voir une très importante proportion de cimes desséchées qui se détachent en brun de la masse de verdure uniforme d'un jeune peuplement d'épicéa et de sapin.

En ce qui concerne la fréquence de l'ours dans cette partie de l'ancienne Galicie autrichienne, on nous a affirmé que le domaine forestier dans lequel nous avons surpris ses dégâts, compte environ dix ours sur une étendue de 23.000 ha.

Si, en Suisse, le dernier ours — ou plutôt les traces de ses pas — a été repéré en automne 1914, près de Punt Perif, dans la vallée du Spœl du Parc National, on peut admettre que cet animal a maintenant disparu de notre pays où, jusqu'en 1860, on l'a encore signalé par cas isolés, dans les Alpes et le Jura.

Il n'en est pas de même dans le centre et l'est de l'Europe et en particulier en Russie, où il n'est pas rare. Dans les forêts vierges des Carpathes polonaises, il tend naturellement à disparaître; aussi le gouvernement de la Pologne vient-il, dans un but de conservation de l'espèce, d'interdire sa chasse. Toutefois, une autorisation ministérielle peut-elle être accordée, dans des cas tout à fait exceptionnels, lorsqu'il s'agit de supprimer tel individu signalé comme particulièrement dangereux pour la population ou les troupeaux.

A. Barbey.